NOUVELLES MILITAIRES

ARMÉE ACTIVE. — Génie. — Sont nommés à la première classe de leur grade, MM. les lieutenants Girard, Hurst, Curion, du 3e régiment, maintenus dans leur situation actuelle.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME DE ROUBAIX
Direction : A. Bourdette
Entrée de faveur rigoureusement suspendues
Bureaux à 7 heures 1/4 — Rideau à 8 heures
Mercredi 9 Janvier 1901
A la demande générale, dernière représentation du Chef d'Œuvre de Gounod

FAUST

Opéra en 5 actes et 11 tableaux, de Michel CARRÉ et J. BARBIER. Musique de Charles Gounod
Prix des Places. — Fauteuils, 4 francs. — Pourtours, 2 francs 50. — Premières Galeries, 1 franc 75. — Deuxièmes Galeries, 0 fr. 60.

THÉATRE DE ROUBAIX
Direction Louis COUVREUR
Bureau à 7 heures 1/2 — Rideau à 8 heures
Jeudi 10 Janvier 1901
Première représentation du plus grand succès de l'époque et par privilège de M. Louis Couvreur

LA POUPÉE

Opéra comique en 4 actes et 5 tableaux
Musique de M. Edmond Audran

THÉATRE DE ROUBAIX. — Direction Louis Couvreur. — Jeudi 10 janvier. — Bureaux à 7 heures 1/2 ; rideau à 8 heures. — « La Poupée », opéra comique à grand spectacle en quatre actes et cinq tableaux. — Prix des places ordinaires.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Direction Bourdette. — Jeudi 10 janvier. — Bureaux à 7 heures 1/4 ; rideau à 7 heures 3/4. — « Le Puits qui parle », opérette en six tableaux, et « L'Etincelle », comédie en un acte.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne.* »

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez *du beau, du bon et pas cher*, si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde.

NORD

L'AFFAIRE MYSTÉRIEUSE DE FRETIN. — Le cadavre d'une femme, paraissant âgée de 25 ans environ, a été retiré, on s'en souvient, à la fin du mois dernier, d'un fossé assez profond et rempli d'eau, à Fretin. Des bruits de crime circulèrent, une enquête fut ouverte, mais, de diverses constatations, il sembla résulter que la femme, dont l'identité n'a pu être établie, s'était noyée accidentellement.

Le cadavre, au bout de quelques jours, fut inhumé.

Dans le jardin de la ferme Macquignies, hameau d'Huvet, à peu de distance de l'endroit où fut découvert le corps de la malheureuse femme, on a ramassé samedi matin un chapeau de femme dans lequel il y avait des cheveux et un peigne ; le chapeau était recouvert de paille. Appartient-il à la noyée ? On le suppose.

KILLEM

Nous avons, d'après le « Figaro », parlé, il y a quelques jours, de l'instituteur de Killem, commune de l'arrondissement de Dunkerque, qui s'était plaint du refus du curé d'enseigner le catéchisme autrement qu'en flamand.

Or, voici qu'on annonce que l'instituteur de Killem est flamand, ainsi que sa femme, que la langue de la famille est le flamand et que, dans cette famille, la prière se fait en commun, chaque jour, en flamand.

TENTATIVE DE MEURTRE A ARMENTIÈRES

Une femme qui tire cinq coups de revolver sur un adjoint au maire

Avant le drame

Depuis quelque temps, M. Désiré Delettré, marchand de lait, adjoint au maire d'Armentières, demeurant rue Saint-Honoré, poursuivait de ses assiduités, — à ce qu'elle affirme elle-même — une de ses voisines, Pauline Riquier, âgée de 25 ans, épouse de M. Louis Desreumaux, employé d'octroi.

Dans la nuit du 17 au 18 novembre dernier, profitant de l'absence du mari, retenu par son service, — nous signalons toujours les déclarations de la femme Riquier, — il s'était introduit dans le domicile de Mme Desreumaux, qui avait dû, pendant plusieurs heures, se défendre contre les tentatives de l'adjoint.

Mme Riquier informa alors son mari de la conduite de M. Delettré, qui néanmoins, à chaque instant renouvelait ses tentatives toujours repoussées.

Mme Delettré, mise au courant de la conduite de son mari par les ragotages des voisines, fit, à plusieurs reprises des scènes de reproche à Mme Riquier ; cette dernière, exaspérée, conçut le projet de se venger de l'entreprenant et compromettant marchand de lait.

Jet de vitriol

Samedi dernier, vers six heures un quart du matin, au moment où il se rendait chez M. Brume, cultivateur au Bizet, qui lui fournit chaque jour son lait, M. Delettré fut accosté par Mme Riquier près du pont de l'Attargette ; cette femme lui lança à la tête le contenu d'une fiole de vitriol que M. Delettré évita en se jetant brusquement sur elle et en la maintenant fortement par les poignets ; cette affaire ne fut pas ébruitée, M. Delettré n'ayant pas porté plainte.

Cinq coups de revolver

Les tracasseries de Mme Delettré à l'égard de Mme Desreumaux ayant repris de plus belle, celle-ci jura de se venger, et, lundi soir, elle se rendait chez M. Preceu, quincaillier, et achetait pour une somme de cinq francs un révolver du calibre de 7 millimètres, à six coups.

Mardi matin, vers six heures un quart, à quelques centaines de mètres de l'Attargette, Mme Desreumaux attendait M. Delettré ; lui venu, elle le vit venir, elle se dirigea précipitamment vers lui et tira sur lui presque à bout portant cinq coups de révolver dont deux ratèrent.

L'adjoint fut atteint à la tête par une balle qui transperça son chapeau. Surpris par cette brusque attaque, il porta les mains à sa tête et s'enfuit.

Au bruit des détonations, les douaniers du poste de l'Attargette accoururent et s'emparèrent de la femme, qui ne leur opposa aucune résistance. Ils la remirent ensuite aux mains des agents qui la reconduisirent au bureau du commissaire de police, où elle subit un interrogatoire contradictoirement avec l'adjoint.

Elle donna, pour expliquer son acte, la version que nous relatons ci-dessus.

Mme Desreumaux, a été conduite à Lille, à une heure 21, par M. Tintal, commissaire de police, pour être mise à la disposition du parquet.

PAS-DE-CALAIS

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Rochet, fille de M. Rochet, le sympathique lieutenant-colonel du 8e de ligne, à Saint-Omer, avec M. le capitaine Lenhardt, un des officiers les plus distingués du 8e.

UN CRIME A ESSIGNY-LE-GRAND

Un assassinat a été commis la semaine dernière à Essigny-le-Grand, arrondissement de Saint-Quentin.

M. Turbaux, ancien cultivateur, ayant passé son avoir à son gendre et à sa fille, restait avec ceux-ci dans une maison de la rue des Capucins, en face de l'église. La famille était très unie.

La jour de l'an, le gendre et la fille étaient partis à Bohain en visite de nouvelle année et devaient revenir dans la soirée de vendredi.

Le 4 au matin, le domestique entra dans la cour, comme d'habitude, et ne voyant rien bouger dans la maison, il poussa la porte de la première pièce, puis il appela.

Le maître ne répondant pas, il entra dans la chambre et fit craquer une allumette. Il vit M. Turbaux couché dans son lit, sur le côté, face au mur, et ce mur était éclaboussé de sang.

M. Turbaux portait au cou trois entailles profondes dont une seule eut suffi à amener la mort.

L'artère carotide était tranchée. Il y avait dû avoir cependant une courte lutte car un doigt était presque tranché et le pouce de la main droite portait une estafilade.

La victime une fois morte, l'assassin la fit reposer d'une façon naturelle.

Le motif du meurtre est le vol. On a des soupçons sérieux.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,25
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.55
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2,75
Même boîte deuil, imprimées	3,50
» » » (gravure)	4,50

BELGIQUE

GRAVES DÉSORDRES A L'HIPPODROME DE LAEKENJETTE. — Tentative de lynchage d'un jockey. — De graves désordres se sont produits dimanche à l'hippodrome de Laeken. Un jeune jockey a failli être tué par une meute de parieurs désappointés.

Le jockey en question montait un cheval qui était le favori dans une des dernières courses. Ce cheval était à la cote de 1 1/2. Il avait dès le début pris une grande avance et justifiait la faveur des parieurs qui l'avaient pris en grand nombre. Arrivé à une quarantaine de mètres du poteau, le jockey retint le cheval de toutes ses forces à la vue de tout le monde et le cheval qui le suivit, un canasson qui était coté à 15 contre un, le dépassa bientôt et arriva premier au poteau.

Une clameur menaçante s'éleva de la foule des parieurs qui envahirent la piste et se ruèrent sur le jockey qui avait monté le favori. Les parieurs vinrent l'y rejoindre et le rouèrent de coups. La police put heureusement se frayer un passage en dégainant. La fureur de la foule était à son comble.

Enfin, le jockey tricheur, protégé par la police, put sortir de l'hippodrome et gagner le large ; mais il était fort mal arrangé.

LA PACIFICATION DU CONGO. — Les derniers avis reçus de l'Etat libre du Congo annoncent que bien que le capitaine Verdussen ait eu raison de la révolte des Eudjas, les Batatelas des districts de Luulaba et de Kassai continuent à s'agiter. Une autre tribu féroce, celle des Ababuas, s'est soulevée dans la région du Welle. Les Ababuas sont en train de couper les communications avec l'enclave de Lado.

M. Joostens, qui avait été arrêté sous l'inculpation de cruautés envers les indigènes et remis en liberté provisoire sous caution, a disparu.

LA QUESTION DE L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE. — Le « Soir » dit tenir d'une source très autorisée que les propos du général Zurlinden au sujet de la Belgique ont été singulièrement exagérés. Le général ayant à défendre certaines propositions devant le conseil supérieur de la guerre, avait fait valoir la possibilité d'un guerre d'invasion dans la Belgique, mais en son esprit cette idée d'invasion n'était pas plus immédiate que celle d'une guerre. Il s'agissait surtout pour lui d'obtenir le vote de ses propositions. Tout ce qu'on dit pour le surplus est absolument inexact.

A LA COMMISSION MILITAIRE. — LES MEMOIRES DE M. BANNING. — D'après le communiqué officiel sur la séance de mardi, M. le président de la commission militaire a donné lecture d'une lettre de M. le Ministre des affaires étrangères. Celui-ci estime ne pouvoir faire communication à la commission des mémoires de M. Emile Banning qui doivent rester propriété du département des affaires étrangères.

LA SANTÉ DE LA REINE. — Des nouvelles alarmantes ont été publiées par quelques journaux étrangers sur l'état de santé de la reine ; ces nouvelles sont absolument inexactes. La reine va bien ; elle reçoit tous les samedis et seule, la rigueur de la température, empêche que la reine ne sorte à pied. Sa Majesté fait du reste des promenades en voiture fermée.

BRUXELLES

LE SUFFRAGE UNIVERSEL. — LA CAMPAGNE SOCIALISTE. — Le conseil général du parti ouvrier socialiste belge a tenu lundi une réunion importante pour rechercher le moyen d'action pouvant faire aboutir la campagne en faveur du suffrage universel.

Les socialistes avaient décidé antérieurement de s'opposer, par l'obstruction à la Chambre, d'abord, et par la violence, au besoin, au vote du budget. Sans revenir sur cette décision, l'assemblée d'aujourd'hui, a décidé de mettre à l'ordre du jour du congrès général du parti, qui aura lieu à Pâques, les questions de manifestations nationales et de grève générale. Par cette décision, les socialistes indiquent leur intention de ne faire leur dernière campagne que lorsque les circonstances leur paraîtront favorables.

LE COMITÉ BELGE POUR LE TRANSVAAL a reçu jusqu'ici les adhésions de 200 conseils municipaux au vœu en faveur de l'arbitrage. Ces conseils représentent une population de 1.580.000 habitants de toutes les contrées de la Belgique et de tous les partis politiques.

LE STEAMER « SOUDAN ». — Sur la foi d'un renseignement qui paraissait émaner d'une source digne de créance, on avait cru que le steamer « Soudan » parti d'Anvers, avait fait naufrage. Cette nouvelle est complètement inexacte. Le « Soudan » continue sa route et ne se rend pas au Congo, comme on l'a indiqué, mais à la Guinée portugaise.

LE VOYAGE DE S. M. LEOPOLD n'a pas été contremandé et le roi n'a aucunement le projet de se priver de son séjour ordinaire à Beaulieu. D'autre part, le prince Albert doit arriver aujourd'hui même à Paris avec la princesse sa femme. Ils sont attendus chez le duc de Vendôme où ils feront un court séjour de 48 heures. Le prince et la princesse ont décidé en effet de se rendre au plus tôt dans le Midi.

Ceci me paraît donc la preuve absolue que la santé de la reine n'inspire, quoi qu'on en dise, aucune inquiétude sérieuse à son entourage.

ANVERS

LA SITUATION DU PORT. — La fin de la grève des dockers à Anvers coïncide avec la publication du tableau concernant le mouvement du port en 1900. Les résultats sont franchement mauvais. Alors que tous les ports concurrents : Dunkerque, Brême, Hambourg, ont, l'an dernier, vu s'accroître le nombre des navires et des tonnes, Anvers enregistre une diminution, à l'entrée, de 175 navires, et 174.000 tonnes par rapport à 1899. Ces chiffres occasionnent à Anvers, et aussi à Bruxelles, dans le monde commercial et financier, un certain émoi.

ALOST

LES FUNÉRAILLES DE M. LE BARON PAUL BETHUNE, vice-président du Sénat, sénateur pour l'arrondissement de Courtrai, vice-président de l'Association catholique de Courtrai. — Hier mardi, 8 janvier, ont été célébrées à Alost les funérailles de M. le baron Paul Béthune. Il était décédé en son château d'Overhamme, sa mort a mis en deuil tout ce qu'Alost compte de pauvres et d'ouvriers et cause des regrets cruels parmi les catholiques courtraisiens. Le baron Béthune était né à Courtrai et, depuis plus de 30 ans, c'était lui qui défendait au Sénat les intérêts de ses concitoyens.

Au moment où nous pénétrons au château d'Overhamme, la grande cour d'honneur est déjà remplie de notabilités d'Alost et des environs.

Un bataillon du 2e de ligne, avec musique et drapeaux est rangé dans la drèze et à gauche de la cour. Les troupes sont commandées par le colonel commandant le régiment. Un train spécial les a amenés de Gand.

Dans le vestibule transformé en chapelle ardente, le cercueil est déposé ; l'habit, l'épée et le claque de sénateur, les décorations du défunt sont déposés sur le poêle. Le clergé de la paroisse Sainte-Walbruge prie autour du cercueil. Les huissiers du Sénat se tiennent autour.

Dans la foule des personnalités qui défilent en rangs pressés, nous remarquons : M. le Ministre de l'industrie, baron Surmont de Volsberghe, M. Liebaert, ministre des chemins de fer ; les présidents de la Chambre et du Sénat ; Woeste, ministre d'Etat ; des gouverneurs de diverses provinces.

Dans la députation de la Chambre et du Sénat nous apercevons : M. le chevalier Descamps ; Mgr Keesen, MM. Emile Tibbaut, Van Cleemputte. Parmi les nombreux catholiques de Courtrai : MM. Reynaert, bourgmestre ; Tack, ministre d'Etat, vice-président de la Chambre ; Cantillion et Capolle, sénateurs ; Georges Vercruysse, député permanent ; Paul Vanden Peereboom, conseiller provincial ; Joncheer, président du tribunal de première instance ; etc., etc. Remarquée aussi, une députation de la « Jeune garde catholique » de Courtrai avec le drapeau de cette Société.

De l'arrondissement d'Ypres : M. Brunneel de Montpellier et Gotschalh-Vercruysse.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. le baron Béthune et MM. les barons Félix, Charles et Paul Béthune.

Au moment de la levée du corps divers discours sont prononcés par le baron Surmont, au nom du gouvernement ; M. Tach, au nom de l'arrondissement de Courtrai, discours très ému et admirable de pensée ; par M. le bourgmestre d'Alost, au nom de la Ville et M. l'abbé Lengers, au nom des œuvres charitables d'Alost.

C'est sous la neige que le long cortège s'avance vers l'église Sainte-Walburge. Malgré cela la foule est intense dans les rues. La police d'Alost assure le service d'ordre.

A l'église, des places sont réservées dans le chœur pour les ministres et les membres du gouvernement, les sénateurs et représentants. La famille occupe des stalles toutes tendues de draperies noires. Un superbe catafalque, entouré d'un luminaire éclatant, est dressé devant l'autel. Tout le clergé de la paroisse officie. L'offrande a duré jusqu'au bien au-delà de la fin de la messe. Le corps a été conduit ensuite au cimetière et inhumé au caveau de la famille.

PECQ

LE CONCERT qui a été offert dimanche par la Fanfare communale, en son local, hôtel du Cerf, a pleinement réussi ; la salle contenait une nombreuse assistance, et le programme, d'une composition heureuse, a été suivi à la satisfaction générale. Après deux morceaux d'ouverture, « Rigoletto » et « Les alouettes », fort bien enlevés par la Fanfare que dirige avec talent M. Struchman, on a fort applaudi M. Schospen et Mme Dupuis-Vandamme qui ont interprété avec autant de brio que de sentiment le duo des « Noces de Jeannette », et celui d'« Hamlet » ; un joli bouquet a été remis à Mme Dupuis. M. Mauvage, qui a fait parler, pour ainsi dire, son violon dans un concerto en mi majeur, et une fantaisie sur des thèmes d'Otello. Cet artiste a été acclamé. Des félicitations reviennent aussi à MM. Struchman, Descamps, et Vancoppenolle, ainsi qu'au pianiste-accompagnateur M. Neufcour.

DOTTIGNIES

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté en son temps l'accident dont a été victime M. Auguste Gabrin ; malgré les soins dont il a été l'objet, il vient de succomber à l'hospice civil, aux suites de ses graves blessures :

COURTRAI

LES DROITS D'ENTRÉE SUR LES FILS DE COTON. — La Chambre de commerce de Courtrai-Roulers vient de réclamer, dans un intéressant rapport, l'abolition complète des droits d'entrée sur les fils de coton. Elle fait valoir qu'en 1895, les droits ont été réduits de moitié. La filature de coton n'en a nullement souffert, puisque le nombre des broches n'a cessé d'augmenter depuis 1896.

Le tissage, d'autre part, s'est notablement développé : partout on a augmenté le nombre des métiers, et plusieurs nouveaux tissages ont été érigés. C'est la conséquence naturelle de la diminution des droits. La première réduction de droits consentie par le gouvernement a fait monter le nombre des métiers à tisser le coton, de 7367 qu'il était en 1882, à 23000 en 1900.

Dans la filature, le nombre de broches a monté de 600.000 à 850.000. La situation serait plus prospère si les droits étaient complètement abolis.

DANS LA MAGISTRATURE. — Un journal bruxellois annonce que diverses nominations et promotions dans la magistrature paraîtront prochainement au « Moniteur ». M. Iweins, juge à Courtrai, serait nommé juge au tribunal de première instance de Gand et serait remplacé par M. Constant Van Aelère, avocat à Gand.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du lundi 7 janvier. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Le dimanche 29 juillet dernier, vers onze heures du soir, Polydore Dhondt, âgé de 43 ans, marchand de chiffons, demeurant à Mouscron, rue Léopold, se rendit, étant pris de boisson, chez son voisin, Auguste Vandenberghe, âgé de 42 ans, ouvrier agricole, avec lequel il vit en mauvaise intelligence, l'injuria, brisa plusieurs jattes à café, et, finalement, se prit de querelle avec ce dernier. La police locale qui était intervenue dressa procès-verbal à charge des deux pour coups et blessures réciproques, et en outre à charge du premier pour bris d'objets mobiliers et d'ivresse publique et le Tribunal qui, à l'audience de ce jour, a à statuer sur cette affaire condamne : le premier pour les faits 1° à huit jours de prison, 2° à dix francs d'amende ou deux jours de prison et 3° à 25 francs d'amende ou trois jours de prison ainsi qu'aux frais du procès, et acquitte le second de la prévention mise à sa charge, le fait n'étant pas établi.

—— Le 21 décembre dernier, vers six heures du soir, Albert Bruneel, âgé de 22 ans, journalier, domicilié à Courtrai, cité Vanneste, sans résidence fixe en Belgique, fut mis en état d'arrestation par l'agent de police Maertens, de Courtrai, pour rupture de ban de surveillance de la police ; de ce chef, il vient de se voir infliger une peine d'un mois d'emprisonnement.

—— Sylvain Wancquet, âgé de 41 ans, brossier, demeurant à Menin, rue de Lille, actuellement interné au dépôt de mendicité de Merxplas, est condamné à une amende de 20 francs ou trois jours d'emprisonnement subsidiaire pour avoir, à Menin, le 6 août dernier, commis des violences envers sa femme, Sidonie Vandekerkhove.

—— Flavie Campernolle, âgée de 26 ans, femme Delsaere, ménagère à Lauwe, rue « Dronkaart », qui comparaît devant le Tribunal sous l'inculpation d'avoir, à Lauwe, le 7 août dernier, frauduleusement soustrait une montre au préjudice de Charles De Coninck, colporteur, demeurant à Courtrai, boulevard du Chemin-de-Fer, a été acquittée sans frais.

—— La nuit du 28 au 29 octobre dernier, Richard Honoré, âgé de 21 ans, ouvrier agricole, demeurant à Saint-Genois, brisa dix carreaux de vitre dans un bâtiment servant de congrégation à St-Genois et qui est la propriété de la fabrique d'église de la dite commune. Cet acte de vandalisme lui vaut 50 francs d'amende ou dix jours d'emprisonnement subsidiaire, ainsi que les frais du procès.

—— Le 30 septembre dernier, vers huit heures du soir, Jules-Emile Soete, âgé de 24 ans, conducteur de chevaux, demeurant rue d'Ypres, à Menin, et Camille Desplancke, âgé de 39 ans, cultivateur et sabotier, demeurant à Menin, porte d'Ypres, se trouvaient tous deux au cabaret le « Postillon », à Menin, et, à la suite d'une discussion, Desplancke traita son adversaire de fainéant et de voleur. Une rixe s'ensuivit et des coups furent échangés de part et d'autre. Pour ces faits, traduits en justice, ils sont condamnés, pour coups et blessures, le premier à 50 francs d'amende ou dix jours de prison, le second à 26 francs d'amende ou huit jours de prison ; ce dernier en outre, pour injures verbales à 10 francs d'amende ou deux jours de prison, ainsi que chacun à la moitié des frais du procès.

—— Le 23 novembre dernier, Rudolphe Maertens, âgé de 32 ans, écongueur, demeurant à Courtrai, Molenwal, avait été condamné par le Tribunal de simple police de Courtrai, à une amende de 10 francs ou un jour de prison subsidiaire, du chef d'avoir, à Courtrai, le 12 novembre 1900, verbalement injurié la nommée Clémence Lagae, demeurant à Courtrai, rue Conscience. Il interjeta appel contre ce jugement et le Tribunal, siégeant en degré d'appel, confirme le jugement de première instance et le condamne en outre aux frais d'appel.

—— Le 14 juillet dernier, vers sept heures du soir, Emile-Cyrille Naert, âgé de 23 ans, ouvrier mécanicien, demeurant à Courtrai, quai de la Digue, en passant devant le cabaret « Au Faucon », rue Courte-des-Pierres, à Courtrai, tenu par Emma Vanneuven, brisa un carreau de vitre. De ce chef, il avait été condamné par le Juge de paix de Courtrai, dans son audience du 16 novembre dernier, à 18 francs d'amende ou deux jours de prison et aux frais ; Naert interjeta appel contre cette décision et le Tribunal, à l'audience de ce jour, vient de confirmer le jugement de première instance, et condamne en outre Naert aux frais d'appel.

—— Le Tribunal confirme également le jugement de police de Courtrai rendu le 16 novembre dernier, qui condamne Victor Filleul, âgé de 38 ans, marchand de fruits à Courtrai, rue St-Jean, à 10 francs d'amende ou un jour de prison, pour avoir injurié verbalement, au café de « l'Ours », à Courtrai, le voiturier Victor Vuhlsteke, de Menin : il met en outre à charge du condamné, les frais des deux instances.

—— Audience du mardi 8 janvier 1901. — Présidence de M. Jonckheere, vice-président. — Le 7 octobre, dans la soirée, Constant Ysenbaert, ouvrier agricole à Coyghem, se rendant chez lui, venant de St-Genois, fut attaqué par un individu pris de boisson et reçut bon nombre de coups de poing et de pied. Une enquête fut faite par la gendarmerie, et procès-verbal dressé à charge de César-Joseph Seynaeve, âgé de 18 ans, conducteur de chevaux, demeurant à Coyghem, chez le cultivateur Verschaere, qui, de ce chef, vient de se voir infliger 50 francs d'amende ou quinze jours de prison pour coups et blessures avec un sursis de cinq ans, en outre 15 francs d'amende ou trois jours de prison pour ivresse publique.

—— Le Tribunal condamne par défaut Henri Merchier, âgé de 21 ans, aide-maçon, demeurant à Mouscron, rue de la Marlière, à un emprisonnement de seize jours et aux frais du procès, pour avoir, à Mouscron, le 1er octobre dernier, volontairement porté des coups et fait des blessures à son père, Frédéric Merchier.

LA CLASSE 1900

CROIX. — Augez Auguste, Barbet Edouard, Bastenaire Joseph, Baublomme François, Bauffe Jules, Bazin Pierre, Béart Félicien, Boudry Charles, Bouttemy Désiré, Brunot Albert, Bury Pierre, Carette Charles, Carlier Théodore, Carrette Georges, Caulier François, Cocheteux Victor, Contrelle Fernand, Coolens Emile, Cousain Fidèle, Créteur Ernest, Debusine Liévin, Declerck Alfred, Decleroy Georges, Decottignies Alfred, Defresne Henri, Degezelle Julien, Dehon Maurice, Dejonghe Gabriel, Delacre Adolphe, Delesclusse Achille, Delforge Georges, Delmotte Jules, Delory Désiré, Demolin Louis, Demouveaux Jules, Descamps Emile, Desobry Eugène, Detré Charles, Dewasch Léon, Dewitte César, Dhalluin Firmin, Dheygre Fleuris, Douniaux Fernand, Dubar Louis, Dubois Alexandre, Duc Oscar, Ducoulombier Louis, Dupagny Emile, Duquesnois Henri, Dury Louis, Duvivier Edouard, Faucompré Albert, Flament Emmanuel, Flipot Auguste, Florin Alexandre, Florin Emile, Gahide Jean, Garnotel Victor, Grouillon Alphonse, Guédin Louis, Guequière Alfred, Halum Louis, Hantson Alexandre, Janssens Jules, Joinville Emile, Lachau Emmanuel, Lambert Gustave, Lamblin Auguste, Lamblin Jules, Laporte Anatole, Lecompte Désiré, Leconte Alfred, Leconte Arthur, Leenknecht Jean, Lorthioit Alfred, Machu Louis, Mangez Albert, Mansart François, Marivoet François, Martin Louis, Masselis Alphonse, Matthys Victor, Moreels Constant, Navet Louis, Okerman J.-B., Paulet Jules, Pol Louis, Prouvost J.-B., Quesnoit Remy, Renard Léon, Reynaert Romain, Rhyns Emile, Rolland Alfred, Ross Paul, Roose Jules, Rousselle Julien, Rys Adolphe, Samain Pierre, Senave Théophile, Silvin Gaston, Smek Albert, Sori Louis, Stiemie Oscar, Terryn Florent, Tesse Armand, Thomas Eugène, Tranchant Léon, Trouné Alfred, Turpin Henri, Vanbeveren Edmond, Vandeginiste Emile, Vandenberghe Louis, Vandenhove Charles, Van Deuren Emile, Vandevalde Alfred, Vandoorne François, Vanhamme Alphonse, Van Rolant Edmond, Vanoverschelde Edouard, Verhaegen Jules, Vernack Louis, Waeles Léon, Wagner Arthur, Walmacq Hector, Waeterinckx Henri, Willem Louis.

WASQUEHAL. — Bernard Victor, Bulteau Henri, Carpentier Gustave, Cocheteux Jules, Condes Jules, Corbet J.-B., Cordonnier Georges, Debon Laurent, Decottignies Henri, Delecluse Louis, Deledalle Louis, Delefolly Fernand, Deschamps Jules, Didier Charles, Dupire Henri, Eggermont Henri, Gallet Augustin, Hequette Gustave, Leclercq Henri, Lepers Emile, Lépicier Albert, Libre Albert, Locufier René, Mahieu Daniel, Maréchal Emile, Picavet Constant, Ployart Florimond, Prouvost Jules, Roelens Gustave, Samain Louis, Staessen Omer, Vander Poorten Charles, Van Maele Joseph, Vennin Désiré, Verqurmen Arthur.

LANNOY. — Cyprien Bétremieux, Jules Decourcelle, François Deladerrière, Henri Delahaye, Paul Dervaux, Auguste Dubois, Charles François, Louis Lecherf, Ferdinand Liénard, Julien Meurisse, Paul Nys, Victor Plateau, Louis Quique, Henri Vamour, Léon Vandendorpe, Ferdinand Vernier, Henri Wanin.

A la frontière belge

MOUSCRON. — Adams A., Allard H., Allnckx, Anckaert Léon, Antys Victor, Baeckelandt Arthur, Balcaen Joseph, Barbieux Charles, Barbieux François, Bekaert Pierre, Berger Jules, Blancke Emile, Blondeel Henri, Bodin Raymond, Bohin Albert, Bossuyt Albert, Bossuyt Camille, Bourgois Louis, Brandt Félix, Braye Achille, Brui Eugène, Cabbeke Jean, Callens Pierre, Callewaert Henri, Callewaert Jules, Campens Henri, Carrette Omer, Castel Jules, Catteau Auguste, Catteau Henri, Chombar Arthur, Cilor Pierre, Claeys Achille, Claeys Adolphe, Clans Pierre, Corne Omer, Cossey Achille, Cottens Jules, Courcelles Arthur, Courouble Paul, Crabbe Hippolyte, Daveloose Jean-Louis, Deblauwe Auguste, Deboever Constant, Deboutte Désiré, Declercq Albert, Declercq Arthur, Declercq Auguste, Deconinck Charles, Defresne Alphonse, Dekimpe Jean-Baptiste, Delacroix Omer, Delemme Albert, Delemme Ernest, Delepaut Jean-Baptiste, Delnatte Léon, Delvenne Thomas, Demarque Henri, Demeire Auguste, Demeta Henri, Demeulemeester Edouard, Demeulemeester Gustave, Demeulemeester Isidore, Demeulemeester Oscar, Demey Camille, Demever Camille, Demullier Henri, Dendauw Honoré, Denys Oscar, Depauw Jules, Depraetere, Henri, Derammelaere Achille, Deruycke Cyrille, Desbonnet Ernest, Desbonnet Henri, Desloover Cyrille, Desmeytere Jean Baptiste, Desseyn Emile, Destailleur Julien, Devaere Arthur, Deveugle Henri, Devoeder Joseph, Devos Arthur, Devos Jules, Devriezere Alfred, Dewever Gustave, Dewilde Léon, D'heedene Jules, Dhellemmes Victor, Duchatel Albert, Dufermont Achille, Dufermont Achille, Dujardin Alphonse, Dujardin Julien, Dupeuchel Jean, Duprez Léonard, Duquenne Jean-Baptiste, Duquenne Gustave, Engels Polydore, Esquenet Joseph, Everaert Arthur, Fajoles Jean, Ferrant Jules, Ferret René, Flo Henri, Forrest Henri, Gallois Georges, Garrez Emile, Germonprez Albert, Ghyselinck Jules, Graveline Jean, Grimonprez Alphonse, Grymonprez Richard, Gysselinck Eudore, Hamers Basile, Haiart Jules, Hellebuyck Gustave, Hespel Gustave, Himpe Adolphe, Hovelaque Henri, Huys Léo, Huys Omer, Imbrecht Robert, Kints Florent, Cambaere Alphonse, Laroose Désiré, Lebon Honoré, Leclercq Gervais, Lecoutre Henri, Lecoutre Henri, Lemaître Bruno, Lepers Alphonse, Leplae Arthur, Leplat Henri, Lerouge Joseph, Leveugle Gustave, Liagre Gustave, Liénart Emile, Locufier Henri, Losfeld Arthur, Lotens Charles, Madou Cyrille, Maes Jean-Baptiste, Maes Louis, Marissal Jean-Baptiste, Mathieu Camille, Matton Arthur, Meere Dominique, Meersman Lucas, Meirhaeghe Auguste, Menier Jules, Morcels Henri, Nopenaire Auguste, Notten Omer, Nuttin Paul, Parmentier Achille, Pauwels Victor, Peers Cyrille, Pillyser Alphonse, Putman Gustave, Quivron Victor, Ramon Adolphe, Rasson Pierre, Remant Alphonse, Renard Gustave, Reynaert Jules, Rogge Adolphe, Rogiers Julien, Romanens Albert, Rosse Louis, Rosseel Gustave, Selosse Clovis, Selosse Gustave, Serlippens Jules, Seynaeve Albert, Sintobin Jules, Snauwaert Georges, Soenen Joseph, Soens Hubert, Steeman Alfred, Steux Henri, Steyaert Gaston, Tillieux Jules, Tjampens Aloïse, Tordeurs Julien, Turpin Gustave, Valevin Achille, Vancoille Jean-Baptiste, Vandecasteele Charles-Louis, Vandekerkhove Jules, Vandenberghe Jean-Louis, Vandenborre Alphonse, Vandendorpe Camille, Vandensteen Georges, Vandeplancke Gaston, Vandermeersch Auguste, Vandewaghe Emile, Vandoorne Jules, Van Dorpe Cyrille, Van Eeckhoutte Honoré, Vangeluwe Gustave, Vanhaesebrouck Jules, Vanhauwaert Henri, Vanheule Amand, Van Mol Gustave, Vanmoerleghem Cyrille, Vanneste Arthur, Vanneste Romain, Van Ooteghem Gustave, Vanoraet Arthur, Vanschoubrouck Georges, Vansteenkiste Auguste, Varrasse Désiré, Varrasse Jules, Verbeke Gustave, Verbrackel Remi, Verdonck Julien, Vereecken Richard, Verfaille Pierre, Verhelle Charles-Louis, Vernaeckt Remi, Verscheldé Ernest, Verschoore Arthur, Versele Alphonse, Vertriest Amand, Vieren Alexandre, Vuye Gustave, Wille François, Windels Camille, Winne Jules.

PECQ. — Decottignies Louis, Delrue Henri, Duentillon Désiré, Dumon Raphaël, Farry Albert, Fourez César, Fontaine Gustave, Gilman Louis, Joinville Alfred, Joinville Clovis, Ghilbert Oscar, Ladoux Joseph, Thuillier Emile, Marron Victor, Vanportael Octave.

TEMPLEUVE. — Bidart Arthur, Boudée Clovis, Boucq Fernand, Charlet Louis, Conscience Anselme, Crousier Oscar, Delattre Norbert, Delplanque Louis, Descamps Achille, Deschamps Joseph, Deverny Henri, Duprez Désiré, Fournier Louis, Hennion Firmin, Hennion Jules, Herbaut J.-B., Hespel Edouard, Lebrun Remi, Leclercq Albert, Lecroc Jules, Leroy Paul, Long Hélène, Maillet Abraham, Meurisse Alphonse, Pasquet Alfred, Pottier Henri, Russon Fernand, Renard Alphonse, Savage Emmanuel, Vandeblende Alphonse, Verly Antoine, Wilfart Charles.

DOTTIGNIES. — Becq Emile, Babuyck Firmin, Brunin Emile, Cruyckb Firmin, Debaverbe Alphonse, Delsoux Charles, Dendiéval Emile, Depraetère Jules, Detavernier Remy, Detournay Jules, Dewere Hector, Debrule Alfred, Davillier Gustave, Duhamel Frédéric, Florin Henri, Germers Henri, Glorieux Léon, Lobel Oscar, Nottebaert Aimé, Nuttin Arthur, Nuttin Henri, Parmentier Moïse, Ronsse Arthur, Salembier Albert, Schoot René, Theryn Emile, Vanwynsberghe Albert, Verhaeghe Victor, Verstichele David, Vandemeulebrouck Charles, Wille Jules.

NECHIN. — Boidin Henri, Estiévenart Rémy, Lefebvre Henri, Deroubaix Louis, Lampe Alphonse, Hennebicq Louis, Meurisse Alfred, Lefebvre Herman, Debuguis Louis, Lejeune Camille, Lefebvre Louis, Declercq Oscar, Haghe Louis, Hennequin Gustave, Sabbe Alphonse, Broux Louis, Pauwels Thomas, Delplanque Edmond, Doviano Albert, Dekeyzer Alphonse, Deconinck Auguste, Leveugle Jules, Duchatelet Henri.

LEERS-NORD. — Pierre Carré, Jules Caussin, Fernand Deneux, Alphonse D'halleweyn, Gaston Heyé, Cyrille Lafosse, Albert Poulin, Albert Vanhaloost, Gustave Vant